



Commune de  
SAINT AUBIN LA PLAINE

# COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 2 JUILLET 2018

Le **deux juillet deux mille dix huit à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt cinq juin, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de SAINT AUBIN LA PLAINE sous la présidence de Monsieur GAUVREAU Dominique, Maire.

Etaient présents :

**Mesdames LIÈVRE Emmanuelle BOUDAUD Amélie.**

**Messieurs GAUVREAU Dominique, AUGER Patrick, PRÉZEAU Denis, COUZIN Jean-Michel, GRIVEAU Francis.**

Avait remis procuration : **M. MARSAULT René à M. GAUVREAU Dominique**

Excusé : **Mme BRIFFAUD Estelle**

Secrétaire de séance : **Monsieur PRÉZEAU Denis**

Assistait également : **Monsieur QUAIRAULT Bruno, Secrétaire de Mairie**

Nombre de conseillers municipaux :

◆ En exercice	9
◆ Présents	7
◆ Votants	8

### ORDRE DU JOUR :

**2018-07-01** – AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU BOURG – ATTRIBUTION DU LOT UNIQUE DE TRAVAUX

**2018-07-02** – RESTAURATION DES ARCHIVES COMMUNALES – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE

**2018-07-03** – STAGIAIRE – ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE STAGE

**QUESTIONS DIVERSES**

## **2018-07-01 – AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU BOURG – ATTRIBUTION DU LOT UNIQUE DE TRAVAUX**

**Exposé des faits :** Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement du bourg a pris fin le 20 juin 2018.

La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée au Cabinet Artelia, qui a réalisé et élaboré le dossier de consultation des entreprises en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour un lot unique (terrassements & assainissement), estimé comme suit :

<b>ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX</b>	<b>TRANCHE FERME H.T. (SECTEUR SUD)</b>	<b>TRANCHE OPTIONNELLE H.T. (SECTEUR NORD)</b>	<b>TOTAL H.T.</b>
<b>Estimation déc. 2017 (demandes de subventions)</b>	480 000,00 €	110 000,00 €	590 000,00 €
<b>Estimation mai 2018 (publication offre de marché)</b>	403 657,00 €	138 720,00 €	542 387,00 €

Dans le cadre de cette procédure, la Commission Appel d'Offre s'est réunie le 22 juin 2018 afin de procéder à l'ouverture des plis, résumée comme suit :

<b>N° DE L'OFFRE</b>	<b>NOM DU CANDIDAT</b>	<b>TRANCHE FERME H.T. (SECTEUR SUD)</b>	<b>TRANCHE OPTIONNELLE H.T. (SECTEUR NORD)</b>	<b>TOTAL H.T.</b>
<b>1</b>	<b>EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST</b> Route de La Roche 85210 SAINTE HERMINE	367 686,00 €	120 279,00 €	487 965,00 €

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet Artelia.

Le rapport entendu, il est demandé au Conseil Municipal de formuler un avis sur le choix de l'entreprise et d'attribuer le lot unique de travaux.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :**

- **attribue le marché de travaux à l'entreprise EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST pour un montant de 487 965,00 € HT.**
- **autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.**

## **2018-07-02 – RESTAURATION DES ARCHIVES COMMUNALES**

### **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE**

**Exposé des faits :** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de restaurer un registre de délibérations datant de la période 1913-1954.

Il présente le devis de l'Atelier Benoist Claude, d'un montant total de 237,50 € HT et explique que la Commune peut déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée, au titre du programme de « Restauration des archives communales ». En effet, ce dernier peut apporter une subvention à hauteur de 30 % de la dépense HT concernée.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal :

- d'accepter le devis tel que présenté,
- de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée au titre du programme de « Restauration des archives communales ».

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le guide des subventions du Conseil Départemental de la Vendée ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :**

- **accepte le devis proposé par l'Atelier Benoist Claude, d'un montant total de 237,50 € HT,**
- **autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée au titre du programme de « Restauration des archives communales ».**

**Exposé des faits :** Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que Mademoiselle Marie FAIVRE, étudiante au Pôle Enseignement Supérieur du Lycée Notre Dame du ROC à La Roche Sur Yon, était en stage à la Mairie de Saint Aubin La Plaine du 14 mai au 29 juin 2018, à raison d'un temps plein.

Aucune rémunération n'est prévue. En revanche, compte tenu de la qualité du travail fourni par Mademoiselle Marie FAIVRE, Monsieur le Maire propose de lui attribuer une indemnité de stage à hauteur de 300,00 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS, autorise Monsieur le Maire à verser à Marie FAIVRE la somme de 300,00 €, au titre d'indemnité de stage.**

#### **QUESTIONS DIVERSES**

➤ **BUDGET COMMUNE**

Monsieur le Maire fait état des dépenses engagées et des recettes constatées en trésorerie du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018. Les dépenses de fonctionnement ont été consommées à raison de 50 % (et plus précisément 67 % pour les dépenses dites courantes) alors que les recettes de fonctionnement ont été constatées à hauteur de 83 % des prévisions.

➤ **GRAND DEFI DU PAYS DE STE HERMINE**

Une équipe composée de 12 jeunes sera encadrée par Nelly AUGER, afin de prendre part au Grand Défi du Pays de Ste Hermine, qui se tiendra le dimanche 29 juillet à La Chapelle Thémer.

#### **PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL : NON FIXÉE À CE JOUR**

Dominique GAUVREAU  
Maire  
Président de Séance

Denis PRÉZEAU  
2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
Secrétaire de Séance